



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Mois de l'eau 2025 : Un dîner-pizza réseautage à la plage!**

---

**Mont-Laurier, le 5 juin 2025 – Dans le cadre du Mois de l'eau 2025, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) organise une activité partage / réseautage des organismes et citoyens pour la protection de l'eau, le « pique-nique *Écho des Lacs* ». Le COBALI vous donne rendez-vous le dimanche 22 juin 2025 à 13h00 à la plage municipale de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (1102 chemin de la Presqu'île). Les organisations participantes sont invitées à parler librement de leurs projets en cours et de leurs réalisations afin de mettre de l'avant leur travail et faire connaître les nombreux efforts de protection de l'eau qui sont en branle dans la région.**

L'activité vise à rassembler et offrir une tribune aux organisations et citoyens intéressés par la protection de l'eau, en plus de sensibiliser la population locale. Le but premier étant le réseautage et le partage d'expériences, il n'y a pas de présentations ou de conférences prévues. Il y aura surtout des rencontres enrichissantes et des échanges conviviaux. Venez rencontrer d'autres passionnés!

Au menu :

- Causerie et réseautage sur les enjeux de l'eau, projets en cours et actions concrètes pour protéger nos lacs et milieux aquatiques;
- De la bonne pizza!

Quelques petites entrevues seront aussi réalisées sur une base volontaire auprès des organisations présentes sur place afin de partager sous forme de courte vidéo les détails des projets qui sont mis de l'avant. Le tout sera diffusé sur les réseaux sociaux du COBALI, dans les médias locaux et dans les bulletins municipaux. Le COBALI invite les organismes tels que les associations de lac à déléguer un ou plusieurs représentants.

En cas de pluie, l'activité aura plutôt lieu à la salle municipale de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles au 871, chemin Diotte.

Si vous prévoyez manger dans le cadre de l'activité, avisez le COBALI à l'avance. Envoyez un courriel à [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org) au plus tard le 19 juin.

## À propos du Mois de l'eau

Depuis 2017, le mois de juin est consacré à des activités mettant en valeur l'eau, lesquelles sont organisées par les organismes de bassins versants tels que le COBALI. Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale qui vise à sensibiliser les citoyennes et citoyens du Québec sur les enjeux concernant l'eau en mettant de l'avant les bonnes pratiques et usages pour la protection de la ressource. Cette année, la thématique est la suivante : « la pollution et la qualité de l'eau ».

Les organismes de bassin versant (OBV) et les tables de concertation régionales (TCR) sont les organismes désignés par le Gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Le ROBQ est le regroupement des organismes de bassin versant reconnus par le gouvernement du Québec.

Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale prévue dans le Plan d'action 2018-2030 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

## À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au [www.cobali.org](http://www.cobali.org).

